

L'école syndicaliste de Seine-et-Marne

Bulletin trimestriel du SNUDI-FO 77, 2 rue de la Varenne 77000 Melun

tel : **01 64 087 12 61** ou **07 55 61 67 42**

mail : **fo77snudi@gmail.com** site internet : **http://77.fo.snudi.fr**

Directeur de la publication : Karim Benatti CPPAP n°0929 S 07347



n° 86 - Juin 2025

Déposé le 20-06-25

VAUX LE PENIL PPDC

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Éditorial

Prise de parole CSA du 10 Juin

Nous nous retrouvons aujourd'hui sur la base d'un appel syndical unitaire qui remet en cause la politique du gouvernement Macron/Bayrou/Borne/Lombard en matière d'enseignement public.

Le SNUDI-FO 77 s'en félicite !

Nous dénonçons les choix budgétaires qui nuisent aux conditions de travail des enseignants que nous représentons et aux conditions d'apprentissage des élèves qui nous sont confiés.

La main sur le cœur, le président et ses ministres nous expliquent jusqu'à la nausée que nous dépensons trop pour nos services publics et c'est ce qui conduit à des déficits insoutenables si l'on ne veut pas léguer un fardeau aux générations futures.

C'est ce catéchisme ressassé sur tous les canaux médiatiques qui sert d'argument pour dynamiter les services publics.

Voici ce que déclarait le ministre de l'économie Eric Lombard lors d'une interview à France Inter :

« Il y a une croissance importante du nombre de fonctionnaires, ce qui a contribué d'ailleurs aux dérapages budgétaires. Et avec l'intelligence artificielle dans les administrations, qui font du processus, [...] on réduit les effectifs à Bercy. On donne l'exemple. Avec des éléments démographiques dans certains domaines, oui, on doit pouvoir baisser le nombre de fonctionnaires. Les nombres ne sont pas encore fixés parce qu'on est en train d'en parler avec les ministres, mais c'est évidemment nécessaire. Il faut qu'on engage la baisse du nombre de fonctionnaires. »

Prudent, le ministre Lombard ne dit pas dans quels domaines « les éléments démographiques » permettront de lutter contre les « dérapages budgétaires ». Courageux, les journalistes n'ont pas franchement cherché à le savoir.

Il y donc des domaines où selon le gouvernement, il y aurait trop de fonctionnaires.

Où donc, Monsieur le ministre ?

Dans les hôpitaux, alors que désormais, dans ce pays, on meurt sur des brancards aux urgences, et alors que des femmes accouchent sur des départementales parce qu'on a fermé la maternité de proximité !

Où peut-on supprimer des postes de fonctionnaires ?

Dans les trésoreries, les centres des impôts, les préfectures, les collectivités territoriales, les inspections académiques ?

Les agents, déjà écrasés par une charge de travail intenable, apprécieront sans doute d'apprendre qu'on leur demandera toujours de faire plus avec moins !

Bien sûr, les apôtres de l'austérité, qu'ils professent leur dogme du haut d'un ministère, ou à partir d'un plateau télé ou radio, n'ont pas la dent dure quand il s'agit de s'intéresser aux dépenses publiques qui tombent dans les poches du patronat. Ce sont pourtant 200 milliards d'aides publiques aux entreprises qui ont été versées en 2023 !

On ne les entend pas prêcher la récupération des 77 milliards d'exonérations de cotisations sociales en 2025, ni des 80 à 100 milliards d'évasion fiscale.

Sommaire

Edito	p 1
Loi Montchamp 2005	p 2
Inclusion scolaire - point de vue du SNUDI	p 3
Témoignages inclusion	p 4 & 5
Bulletin d'adhésion	p 6
Formation CAPPEI	p 7 & 8
AESH	p 8

Un syndicat indépendant pour défendre :

**les statuts, les postes
les salaires**

l'unicité et la laïcité de l'école publique

SYNDIQUEZ-VOUS !

**Pour résister,
revendiquer,
reconquérir,**

Rejoignez le SNUDI-FO 77

Aucune messe pour taxer les 100 milliards de dividendes reversés aux actionnaires en 2024, alors qu'on nous annonce une augmentation de la TVA qui deviendrait sociale par la magie du verbe gouvernemental ! Alors disons-le clairement, le SNUDI-FO 77 refuse et réfute l'argument démographique au nom duquel il est juste de fermer 5000 classes dans notre pays !

N'oublions pas que lorsque les missionnaires de l'austérité ont décidé de fermer des maternités, c'était au prétexte qu'il n'y avait pas assez d'accouchements, on ferme maintenant les classes au prétexte qu'il n'y aurait pas assez d'élèves.

Nous refusons et réfutons également l'argument budgétaire au nom duquel l'Etat dépenserait trop pour ses services publics quand il s'agit d'instruire, de soigner, de mettre des personnels en face de la population, mais pas assez pour engraisser les marchands de canons à coup de dizaines de milliards.

C'est d'ailleurs une véritable course à l'armement dans laquelle le président Macron veut engager le pays, en portant le budget des armées entre 3,5 et 5 % du PIB, soit 100 à 150 milliards d'euros par an !

Nous refusons et réfutons, le détournement des cotisations sociales, notre salaire différé, pour alimenter les profits au détriment de la sécurité sociale par le jeu des exonérations ou d'une soi-disant TVA qui n'a de sociale que le nom. La dette dont on nous rebat les oreilles du matin au soir, n'est pas celle des enseignants qui ont subi un véritable déclasserement salarial, ni celle des élèves ou de leurs parents. La dette c'est celle contractée au nom de politiques destructrices à l'opposé des besoins de la population.

Vous le savez, le président Macron, ses ministres et tous ceux qui jouent la comédie de l'affrontement politique tout en approuvant chaque recul social, ces gens-là aiment à se présenter comme responsables, rationnels !

Interrogeons-nous ! Est-il responsable et rationnel de continuer dans cette voie ou au contraire, ce qui est rationnel et responsable c'est de s'opposer à cette politique.

Pour notre part, au SNUDI-FO 77, nous considérons que ce qui est responsable et rationnel c'est d'affecter l'argent des canons à l'éducation et de répondre aux besoins de la population.

Mener ce combat impose évidemment de s'opposer aux mesures de fermetures de classes et de soutenir les demandes d'ouvertures ! Comme :

à l'école maternelle Louise Michel de Savigny-le-Temple

à l'école élémentaire Chanteraine de Savigny-le-Temple

à l'école Théophile Lavaud de Nemours

à l'école Odette Marteau

à l'école de la Tour d'Aleron de Combs-la-Ville

à l'école des petits aventuriers de Saint-Cyr-sur-Morin

à l'école Romain Rolland de Vaux le Pénil

à l'école maternelle les Promenades de Crécy-la-Chapelle

à l'école élémentaire Giono du Mée

à l'école Georges Travers de Gretz-Armainvilliers

à l'école maternelle Louis Mazet de Pontcarré

à l'école Casse Noisettes de Congis-sur-Thérouanne

aux écoles maternelle Marginéa et Barberet de Pontault-Combault

à l'école élémentaire Désiré Laurent de Provins

à l'école élémentaire Jean de la Fontaine et à l'école primaire Paul Emile Victor de Cesson

à l'école maternelle Sidonie Talabot de Savigny-le-Temple

à l'école Jean Rostand de Vert-Saint-Denis

Alors que le gouvernement Macron/Bayrou/Borne/Lombard cherche à réduire par tous les moyens et drastiquement tout ce qui est utile socialement à la population, c'est un combat qui peut être long mais qui est nécessaire.

Alors, si la DASEN refuse d'entendre aujourd'hui, les revendications unitaires des enseignants avec leurs organisations syndicales et les parents d'élèves, qu'elle informe la personne qui lui succédera : Nous sommes prêts à revenir en septembre !

**Pour résister, revendiquer, reconquérir
Rejoignez le SNUDI-FO 77**

Karim Benatti - Secrétaire départemental du SNUDI-FO 77

DECLARATION LIMINAIRE

CSA-SD du 10 juin 2025

Jamais d'attaques n'ont été aussi brutales que celles portées par le gouvernement Bayrou envers les services publics en général et contre les enseignants du 1er degré en particulier.

470 postes en moins auxquels s'ajoutent la création de 200 PAS, soit 670 postes supprimés au total.

En janvier nous apprenions, conformément à notre appréciation de l'évolution de la carte scolaire, que la Seine et Marne devait rendre 4 postes. Lors même que les enseignants réclament des moyens pour enseigner dans des conditions « normales » quand celles-ci sont gravement dégradées à cause de l'inclusion scolaire que vous voulez systématique. Quel paradoxe ! Seul remède proposé à ce cataclysme, la formation des enseignants. « *Dites-nous de quoi vous avez besoin, nous vous expliquerons comment vous en passer* ». La solution des EMASCO dans la quasi-totalité des situations est inopérante. En réalité, les enseignants revendiquent la réouverture massive des ESMS pour proposer une scolarité adaptée aux élèves porteurs de handicap que l'enseignement normal ne peut proposer. Certes vous ouvrez de nouveaux dispositifs Ulis après les avoir fermés l'an passé. Est-ce l'aveu que cette politique est dans une impasse comme nous le pensons ?

Non, nous ne souhaitons pas enfermer, ni ségréguer ces enfants comme vous le pensez, mais il a été démontré à plusieurs reprises que le comportement d'un enfant peut être dangereux comme c'est le cas à Villiers Saint Georges ou à Melun à l'école des Capucins.

Ainsi, vous ajoutez 62 fermetures supplémentaires aux 207 de janvier. 269 fermetures au total ! Inacceptable ! Les enseignants mobilisés ce jour sont là pour en témoigner. Et ils ont raison ! Tant que leurs revendications ne seront pas satisfaites, FO les accompagnera, les encouragera à se mobiliser y compris par la grève.

Vous annoncez en janvier qu'il n'y aurait pas de PAS en Seine et Marne dans les écoles à la rentrée 2025. Or, nous apprenons lundi 2 juin, que finalement ce serait 10 PAS qui seront créés. Adapter la demande à l'offre, voilà comment on pourrait caractériser ce nouveau dispositif. Juge et partie, quoi de mieux pour accentuer la mutualisation ? Les AESH ne sont pas la panacée à l'inclusion scolaire, certes, mais la scolarisation adaptée grâce à l'enseignement spécialisé est pour FO une nécessité.

Mais les contractuels ne sont pas en reste et font aussi les frais de cette doctrine. Les non renouvellements de beaucoup d'entre eux au terme de leur contrat s'apparentent à un licenciement. Puis vous en embauchez d'autres, pour les remplacer plutôt que de les cédés... Comme vous l'avez dit, ces contrats sont des variables d'ajustement quand dans le même temps les concours ne font plus le plein. Quand l'éducation nationale pratique le plan social comme dans les grandes firmes nationales au service d'une politique d'austérité et de paupérisation de ses personnels.

Ainsi, si nos calculs sont exacts, il reste à ce jour 38 possibilités d'ouvertures de classes ou d'annulation de fermetures pour la rentrée 2025.

Vous seriez bien inspirés d'en attribuer à :

- à **l'école maternelle Louise Michel de Savigny-le-Temple** ; école orpheline dont vous souhaitez une fermeture alors que les conditions de travail sont largement dégradées au regard des

signalements et du contexte social ;

- à **l'école élémentaire Chanteraine de Savigny-le-Temple** où vous refusez année après année d'y ouvrir une classe alors que le public y est fragile et que les nombreuses notifications MDPH témoignent de l'impossibilité d'accueillir ces enfants dans de bonnes conditions ;

- à **l'école Théophile Lavaud** qui affiche déjà complet, ne pourra plus accueillir aucun élève sans avoir de conséquences intenable sur les effectifs de classes ;

- à l'école maternelle des Rivières de Savigny où plus de 200 personnes ont répondu à la pétition pour le maintien de leur classe ;

- à **l'école Odette Marteau**

- à **l'école de la Tour d'Aleron de Combs-la-Ville** où les conditions de sécurité dans les classes ne sont pas assurées comme la commission de sécurité dirigée par les pompiers l'indiquait ;

- à **l'école des petits aventuriers de Saint-Cyr-sur-Morin**

- à **l'école Romain Rolland de Vaux-le-Pénil**

- à **Dammartin sur Tigeaux**

- à **l'école élémentaire Giono du Mée** dans laquelle une fermeture de classe entraînerait des conditions d'apprentissage et d'enseignement très dégradées ;

- à **l'école Georges Travers de Gretz-Armainvilliers**

- à **l'école maternelle Louis Mazet de Pontcarré**

- à **l'école Casse Noisettes de Congis-sur-Thérouanne** où la fermeture d'une classe entraînerait une moyenne de 30 élèves au regard de la différence entre les effectifs prévisionnels et ceux réels depuis des années ;

- à **l'école maternelle Marginéa**

- à **l'école élémentaire Désiré Laurent de Provins**

- à **l'école élémentaire Jean de la Fontaine de Cesson**

- à **l'école Paul Emile Victor de Cesson**

- à **l'école maternelle Sidonie Talabot de Savigny-le-Temple** qui va accueillir de nombreuses familles dans les prochains mois car située dans un quartier en plein essor

- à **l'école Jean Rostand de Vert-Saint-Denis**

Nous refusons également cette volonté de conserver un vivier de BD FC pour assurer les remplacements des formations dites en constellations que les enseignants ne plébiscitent absolument pas comme vous vous plaisez à le croire et à le claronner. Les constellations, en plus d'être imposées, ne répondent en rien aux revendications des collègues, ce qu'ils souhaitent c'est pouvoir participer à des formations qu'ils auront choisies et qui correspondent à leurs besoins.

Qui plus est, décider de prioriser le remplacement d'enseignants présents, lors même que possiblement, dans l'école d'à côté, des élèves d'une ou plusieurs classes se retrouvent répartis faisant grimper les effectifs à plus de 30 très souvent est une aberration !

Vous dites assumer vos choix, mais en réalité ce sont les enseignants qui les assument au détriment de leurs conditions de travail et des conditions d'apprentissage.

Nous refusons de répartir le manque de moyens et continueront de partir des revendications des écoles et des collègues pour obtenir les moyens là où c'est nécessaire.



**Carte scolaire du 10 juin : 218 fermetures de classes !
Inacceptable!
La DSDEN doit répondre aux revendications !**

C'est par un vote unanime que toutes les organisations syndicales, FNEC-FP Force Ouvrière, FSU 77, CGT-Educ'Action 77, SE-UNSA 77, SNALC ont rejeté le projet de carte scolaire de l'inspection académique qui traduit dans l'éducation la politique de réduction budgétaire du gouvernement Macron/Bayrou/Borne/Lombard.

Ce vote oblige la DSDEN à convoquer un nouveau CSA carte scolaire 1^{er} degré qui se tiendra mardi 17 juin.

Les organisations signataires appellent les écoles à continuer de se mobiliser par la grève, et à se rassembler devant la DSDEN mardi 17 juin à 14h00, pour faire valoir leurs revendications, pour le maintien de leurs classes ou les ouvertures nécessaires.

Les organisations signataires continuent de revendiquer comme elles l'ont fait dans l'unité le 10 juin pour :

- Maintien de tous les postes
- Révision de toutes les fermetures
- Ouverture des classes nécessaires, sur la base des besoins recensés dans chaque école
 - Mise en place d'un plan de recrutement massif d'enseignants
- Augmentation de nos salaires à hauteur des pertes subies face à l'inflation (31,5% en 25 ans)
- Abandon des PIAL et du projet de mise en place des PAS à la rentrée 2025



Refus de reconnaître le danger dans le cas d'inclusions intenable Une normalisation des situations de violence qui ne dit pas son nom

Lors de la Formation extraordinaire spécialisée dans les questions de santé et de sécurité au travail de ce mercredi 14 mai, convoquée à la demande du SNUDI-FO 77, l'administration a refusé de reconnaître qu'une enseignante de l'école de Villiers-Saint-Georges est victime d'un danger permanent pour son intégrité morale et physique, alors que celle-ci subit depuis septembre, coups, morsures, griffures, insultes, jets d'objet et de mobilier.

Une situation largement étayée par une vingtaine de fiches SST et faits établissement, 6 IP et de nombreuses photos. Ces éléments, qui pourtant documentent une violence quotidienne insupportable ne semblent pas suffisamment probants aux yeux de la DSDEN pour la convaincre d'un danger !

Faudrait-il un drame rapporté par la presse pour déclencher une prise de conscience de notre hiérarchie ?

Alors que cette instance se réunissait de façon extraordinaire pour établir la réalité du danger, ce qui était précisément son objet, la DSDEN a usé d'artifices réglementaires pour ne pas avoir à se prononcer.

FO a été la seule organisation syndicale à contester la lecture réglementaire erronée de l'employeur, et à dénoncer ce mépris du danger pour la santé de l'enseignante concernée.

Tandis que de très nombreux enseignants subissent des situations similaires, la DSDEN renvoie un message inquiétant qui tend à institutionnaliser la violence en milieu scolaire comme norme professionnelle à laquelle il faudrait s'adapter !

Pour le SNUDI-FO 77, ce refus est un déni inacceptable !

Il appelle et invite tous les personnels à continuer de se saisir des outils réglementaires pour faire valoir leurs revendications, défendre leurs conditions de travail, et à se mobiliser, y compris par la grève pour garantir leur sécurité morale et physique.

Melun, le 15/05/2025



Bulletin d'adhésion 2025
SNUDI-FO 77
2 rue de la Varenne – 77000 MELUN
 tél : 07 55 61 67 42 tél/fax : 01 64 87 12 61
 e.mail : fo77snudi@gmail.com
 site : https://www.snudifo77.fr/



Nom : Prénom : Corps : P.E. / Instit

Grade : classe normale / HC / classe exceptionnelle Fonction : Adjoint - Directeur - ASH - autre :

Echelon : Date de passage :

Affectation 2024 / 2025 :

Adresse personnelle :

Téléphone fixe: Portable :

E-mail personnel : **Je déclare adhérer au SNUDI-FO (date et signature)**



MONTANT DES COTISATIONS 2025

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instit.							140€	145€	155€	165€	175€
P.E.	86	120	145€	150€	160€	170€	180€	190€	200€	220€	230€
PE HC				235€	255€	265€					
Cl. exc.	255 €	260 €	265 €	270 €	275 € au-delà						

retraite	110 €
AESH/EVS	48 €
stagiaire	86 €
C.parental	56 €
Disponibilité	56 €
Contractuel	85 €
Etudiant M1,M2	41 €
½ tps	½ cotis
75%	¾ cotis

SUPPLEMENT COTISATION	
Spécialisé/ IMF/ IME	+ 15 €
Direct. 1 cl.	+ 4 €
Direct. 2-4 cl.	+ 6 €
Direct. 5-9 cl.	+ 11 €
Direct. 10 cl. et plus	+ 15 €

Règlement de la cotisation : 3 possibilités :

➤ Chèque(s) à l'ordre de « SNUDI-FO 77 »
 Plusieurs chèques possibles
 (10 maximum)
 prélevés aux dates que vous indiquerez.
 (à partir de janvier 2025)

➤ Paiement par virement
 ➤ Paiement par prélèvement
 autorisé pour l'année en cours (de date à date) ;
 formulaire à remplir au dos de cet imprimé.

A retourner au trésorier adjoint :
Vincent BEDIER
SNUDI-FO 77
27 Chemin de Fort à Faire
77163 Tigeaux
 Trésorier : Guillaume DEBAS
 Tél : 07 71 02 00 81

Montant de ta cotisation 2025 :

<input type="checkbox"/> Paiement par chèques : Nombre de chèques :	<input type="checkbox"/> Virement interbancaire En 1 seul virement sur le compte du SNUDI-FO-77 (IBAN : FR76 1027 8064 5000 0325 9104 188)
<input type="checkbox"/> Paiement par prélèvement nouveau : Fournir un RIB et remplir le mandat de prélèvement au dos.	
<input type="checkbox"/> Paiement par simple renouvellement de prélèvement (complète ci-dessous) Au Snudi FO 77, tout renouvellement d'adhésion nécessite un accord annuel .	
Nom Prénom :	
Je reconduis mon adhésion au SNUDI-FO 77 et le prélèvement automatique de ma cotisation sur mon compte. Cette année la cotisation est de€ et sera prélevée enfois à partir du 05/...../2025.	
Date :	Signature :